

—
VILLE DE LOUDUN
—

LE MAIRE DE LA VILLE DE LOUDUN :

OBJET :

Contrat avec la société de production Encore Un Tour, pour le spectacle « Drum Brothers » qui aura lieu le samedi 18 avril 2026 à 20h30 à l'Espace Culturel René Monory

VU :

- les articles L 2122-21 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
- la délibération du 23.05.2020 portant délégation au Maire par le Conseil Municipal de certaines attributions,

- DECIDE -

ARTICLE 1 :

Il convient de passer un contrat avec la société de production Encore Un Tour pour le spectacle « Drum Brothers » qui aura lieu le samedi 18 avril 2026 à l'Espace Culturel René Monory de Loudun.

ARTICLE 2 :

Pour cette mission, la société de production Encore Un Tour percevra la somme de 7 385,00 € TTC.

ARTICLE 3 :

Le Directeur Général des Services de la ville de Loudun est chargé de l'exécution de la présente décision.

A LOUDUN, le **13 MARS 2026**

Le Maire,
Joël DAZAS



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture et de sa publication et/ou notification

Accusé de réception de la Sous-Préfecture

Acte rendu exécutoire après transmission
en Sous-Préfecture le :**13 MARS 2026**.....

Publié le :**13 MARS 2026**.....

Notifié le :

Accusé de réception en préfecture
086-218601375-20260313-DEC2026-19-AI
Date de télétransmission : 13/03/2026
Date de réception préfecture : 13/03/2026